

ASSOCIATION NATIONALE DES MEMBRES DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE SECTION DE LA GIRONDE

Reconnue d'utilité publique par décret du 28.01.87

LE MOT DU PRÉSIDENT DÉPARTEMENTAL Joël CABARDOS

Mesdames, Messieurs, Chers Compagnons,

A l'occasion de mon message de fin d'année 2020, que vous avez pu lire dans « Le Bulletin de Liaison », j'écrivais que nous allions quitter cette « annus horribilis » sans regrets, et que nous espérions tous pouvoir profiter de 2021 sous la forme d'une année « mirabilis ».

Malheureusement, force est de constater que les premiers mois de cette nouvelle année, ressemblent étrangement à ceux de 2020. Cependant, l'arrivée des vaccins que tout le monde attendait, d'où qu'ils viennent, a fait naître chez beaucoup d'entre nous un espoir de vaincre ce maudit virus. Cet espoir, merci aux chercheurs de tous horizons, est bien là, et il va grandir au fur et à mesure que nos compatriotes pourront bénéficier de ces vaccins. Reste à régler les problèmes de fabrication et de distribution, qui ne sont pas minces. Faisons confiance à ceux qui sont en charge de cette opération d'envergure et dans quelques mois, nous aurons retrouvé une grande partie de nos activités « d'avant » et l'économie de notre pays, son dynamisme mis à mal cette dernière année.

Notre Section a besoin également de retrouver de l'espoir. L'espoir de pouvoir à nouveau nous rencontrer au sein des Comités et de la Section. De pouvoir voyager grâce au Club Loisirs du Ruban bleu, d'organiser notre Assemblée générale départementale d'une façon plus conviviale que la précédente. A cet égard, nous avons décidé en accord avec nos hôtes, de nous donner le maximum de chance d'y parvenir, et pour cela nous avons fixé la date au 1^{er} Septembre à La Teste de Buch. Nous en reparlerons.

Mais pour autant, bien que privés en partie de liberté de mouvements, nous ne sommes pas inactifs. Nous sommes en contact avec ceux qui nous disent rencontrer quelques soucis, grâce à l'action de la Commission Entraide. Nous publions chaque jour, où presque, des informations par mail pour ceux d'entre vous qui sont équipés d'internet. Nous souhaitons les anniversaires de chacun, et les présidents de Comités travaillent sur les programmes des activités qu'ils vous proposeront lorsque nous aurons retrouvé cette liberté de mouvements à laquelle nous sommes tant attachés.

La promotion 2020 dans l'Ordre national du Mérite a bénéficié à 36 girondins : 2 Officiers et 34 Chevaliers. A la fin du mois de février 7 d'entre eux nous avaient rejoints. C'est peu et je le regrette au regard des efforts que nous déployons pour faire connaître notre association.

Une « Feuille de Route » souhaitée par le Siège national pour la période 2021-2023, est actuellement mise en oeuvre et permettra, je le souhaite, d'apporter des solutions à ce souci de recrutement. Une des missions du Comité de Section, mais aussi celle de tous les Compagnons, est de donner l'envie, à ceux qui sont promus ou décorés, de venir nous rejoindre. Cette mission doit être une de nos priorités tout au long de cette année 2021. Pour cela nous avons besoin de l'engagement de tous. Nous avons besoin que vous nous fassiez connaître vos idées, vos propositions. Nous avons besoin de votre présence au sein des Commissions de la Section. N'ayez pas peur de vous engager.

Je vous le dis à nouveau, chers Compagnons, vous avez toutes et tous été reconnus dans l'Ordre National du Mérite par la qualité de vos services, civils ou militaires. Ce passé dont vous devez être fiers, je vous demande de ne pas le garder pour vous ou vos proches, mais d'en faire profiter l'ensemble des Compagnons et la jeunesse qui nous entoure, qui a tant besoin d'exemples pour la guider. Nous sommes en mesure de vous aider pour cela. Je compte sur vous.

Mesdames, Messieurs, chers Compagnons, je souhaite à tous une bonne santé, continuez à vous protéger même si vous avez été vaccinés, et soyez fiers d'appartenir à la grande famille de l'ANMONM, et à la Section Gironde.

Je vous adresse toutes mes fraternelles et dévouées amitiés.

Joël CABARDOS

Le mot du président départemental.....	P.1
L'édito et Les cotisations	P.2
La feuille de route de l'ANMONM et les Assemblées Générales.....	P.3
le carnet de nos chers disparus, des promus, des nouveaux adhérents	
Les hommages à nos Chers Compagnons.....	P.4,5,6,7
La section face à la pandémie de la COVID-19.....	P.8
La vie des comités locaux.....	P.9,10

CONCERNANT LES COTISATIONS

Comme chaque début d'année nous lançons un appel à cotisation, qui constitue la principale ressource pour la vie de notre association, des actions et de promotion de nos valeurs de solidarité, citoyenneté et de civisme.

Après plus de deux mois de collecte, ce sont la moitié de nos adhérents qui ont répondu à cet appel, qu'ils en soient, ici, remerciés.

Nous recevons actuellement des appels téléphoniques ou des courriels relatifs aux attestations fiscales 2020, ces dernières sont émises par le siège national. Ces attestations seront mises à votre disposition, dans la deuxième quinzaine de mars, pour les internautes dans votre dossier personnel sur le nouveau site, et, pour les non internautes elles seront envoyées par voie postale.

Si vous avez des questions ou des difficultés sur les modalités de versement de la cotisation 2021, de même, en cas de changement d'adresse, de mail, de coordonnées téléphoniques, n'hésitez pas de faire appel à M. Bernard MEHL, secrétaire départemental ou à nos trésoriers : M. René CLAMENS et Gilles TAIB. Ils sont à votre écoute.

Vous trouverez ci-dessous leurs coordonnées :

M. Bernard MEHL : 06 76 90 89 34 – bernardmehl@hotmail.fr

M. René CLAMENS : 06 70 82 83 82 – renclamens@aol.com

M. Gilles TAÏB : 06 09 82 85 91 – g.taib@outlook.fr



**ANMONM
Gironde**

Directeur de publication : Joël CABARDOS, Président Départemental

Rédacteur en chef : Jean-Claude DESCOURTIS

Membres du comité de rédaction : Léa BARREAU, Ginette BLERY, Didier BURY, René CLAMENS, Alain DOUILLARD, Maryse GILLES, Nicole LASCAUX, Bernard MEHL, René NAUDOT, Bernard PASQUIER, Marie-Christine PLESSIET, Gilles TAÏB

Impression : ANMONM GIRONDE

Les articles signés et opinions émises dans le document n'engagent que leurs auteurs. La direction de la publication se réserve le droit de refuser toute publicité qui serait contraire à son éthique.

Copyright : toute reproduction, même partielle, des textes ou documents parus dans le présent numéro est soumise à l'autorisation préalable de l'éditeur et de la rédaction.

Toutes créations graphismes, illustrations et photographies demeurent la propriété exclusive de la section ANMONM GIRONDE.

Dépôt légal à parution N°ISSN 2493-1993

FEUILLE DE ROUTE DE L'ANMONM

L'ANMONM n'est pas une association loi 1901 comme les autres. Son but est de rassembler les membres du second Ordre national, l'ONM. Son action, repose sur des valeurs humanistes et altruistes : honneur-civisme-entraide-mémoire. Sa devise est : Honneur-Solidarité-Mémoire. Dès lors qu'il est question de ces valeurs, l'ANMONM doit inlassablement communiquer, les diffuser, en donner des illustrations, les mettre en application dans son propre fonctionnement interne.

L'ANMONM, veille à rassembler les décorés adhérents dans un cadre amical, démocratique et elle met en œuvre des structures de fonctionnement qui doivent fonctionner de façon harmonieuse, dans la confiance et l'estime réciproque.

L'humain est au cœur du dispositif. Etre décoré doit induire des attitudes comme celles d'adhérer à l'ANMONM, de porter son insigne, de rayonner autour de soi, et être exemplaire. L'ANMONM doit valoriser le vivier des compétences des décorés, mettre en valeur leurs talents, les mobiliser. Grâce à la diversité socioprofessionnelle et aux compétences de ses membres, l'ANMONM agit en soutien à plusieurs grands dossiers nationaux : Education-citoyenneté-civisme-souvenir-solidarité....

Sa force opérationnelle repose sur le nombre de ses adhérents. La Feuille de Route, rédigée par la Commission nationale Développement et prospective, est le fruit de la concertation avec les Sections de France et d'Outre-mer. Elle s'articule autour de 3 axes stratégiques, « ouverture et image dans la société », les « jeunes générations » et « mémoire-présence-entraide-solidarité », qui ont permis de dégager un certain nombre de priorités que les Sections devront développer tout au long de la période 2021-2023. Pour faciliter le travail des Sections, il a été mis à l'appui de la Feuille de Route, un « recueil de fiches de retours d'expériences » qui leur permettra une meilleure approche de leurs missions.

Un Comité de Suivi de la Feuille de Route veillera à sa mise en œuvre et assistera les Sections dans leurs missions.

Joël CABARDOS, Membre de la Commission nationale Développement et Prospective.

Président de la Section 33.

LES ASSEMBLEES GENERALES

- **L'Assemblée générale nationale** de l'ANMONM est prévue à Paris (lieu à préciser) les 24 et 25 septembre 2021.
- **L'Assemblée générale départementale** de la Section Gironde est prévue le 1^{er} septembre 2021 au théâtre Cravey à La Teste-de-Buch

CARNET DE NOS CHERS DISPARUS

Bordeaux, le Bouscat, Bruges : Robert **ASTRUC** ; Alfred **AZOULAI** ; Roland **BOISSEAU**, Georges **BOUHANA**.
Langon : Raymond **LAGARDERE**
Mérignac : Jean-Claude **CARON**
Pessac : Michel **LABORDE**

CHANGEMENT DE SECTION

Bordeaux, Le Bouscat, Bruges : Michel **NICOLAS**
Pessac : Christelle **MONTAIGU**

NOUVEAUX PROMUS AU 1^{ER} JANVIER 2021

Au grade de Chevalier :

Jean-Pierre BRUN : Vice-président de la délégation Nouvelle-Aquitaine de l'association Enfants Cancers et Santé.

Claire BOUEILH-BUTTNER : professeur de Lettres modernes

Jean-Paul DURAND : Président d'Honneur de l'association pour le développement des épreuves combinées du meeting de Talence (ADEM)

Isabelle MAACHI : Praticien hospitalier pharmacienne, Chef du Pôle des produits de santé au CHU de Bordeaux.

Thierry MARTINEZ : Cadre de santé, formateur à l'institut des métiers de la santé du CHU de Bordeaux.

Bernard VALETTE : Ancien journaliste « Grand reporter », ancien adjoint au maire de Lacanau.

Philippe VEAUX : Médecin généraliste, président de l'association des médecins généralistes d'Arcachon.

Au grade d'Officier

Notre Compagnon **Hervé FLEURY**, professeur émérite de virologie, ancien Chef du Pôle de biologie et pathologie du CHU de Bordeaux, dont vous pouvez lire les différentes communications de façon régulière grâce aux mails que notre webmaster vous fait parvenir et à qui nous adressons nos sincères félicitations.

L'ensemble des membres du Comité de Section adresse ses souhaits de bienvenue aux nouveaux promus qui viennent de nous rejoindre.

NOUVEAUX ADHERENTS :

Monsieur Jean Charles **BRON**
(Comité de Bordeaux, le Bouscat, Bruges)
Médiateur de la Ville de Bordeaux

Monsieur Alain **RIBET**
(Comité de Bordeaux le Bouscat Bruges)
Journaliste

L'ensemble des membres du Comité de Section adresse ses souhaits de bienvenue aux nouveaux promus et nouveaux adhérents qui viennent de nous rejoindre.

HOMMAGE AU PROFESSEUR SAMUEL PATY



Le 21 octobre j'ai participé aux rassemblements organisés par les mairies de Castillon la Bataille et Libourne, en hommage à Samuel PATY.

-17 heures : CASTILLON LA BATAILLE

Nous étions nombreux devant l'Hôtel de Ville pour rendre hommage à Samuel PATY, enseignant lâchement et sauvagement assassiné.

C'est avec une grande émotion que nous avons écouté les discours de Monsieur le Maire et de Monsieur le Président de l'Amicale Laïque de Castillon, au cours desquels ont été mis en exergue l'attachement à la République et aux valeurs qu'elle porte, la liberté de conscience, l'esprit critique, la liberté d'exprimer ses opinions...

Après la minute de silence, les participants ont chanté la Marseillaise.

-18 heures : LIBOURNE

Un moment de recueillement collectif beaucoup plus sobre mais tout aussi émouvant.

Marie-Emilie SALLETTE



Agence de Bordeaux
118 boulevard du Président Wilson
33000 BORDEAUX

Tél. 05 56 98 19 69 (prix d'un appel local)
www.lafrancemutualiste.fr



Parce que servir la France
peut donner droit à bien plus
qu'une retraite ordinaire...

Ouvert aux
OPEX

ÉPARGNE
RETRAITE

AUTO*
HABITATION*
SANTÉ*
EMPRUNTEUR*
PRÉVOYANCE*

*Offre proposée par Média Courtage - Société du groupe La France Mutualiste - Courtier en assurance inscrit à l'ORIAS sous le numéro 10 058 534
vérifiable sur www.orias.fr (RCS 524 259 975 BREST) - SIRET n° 524 259 975 00026 - Rue Jean Fourastier - CS 89003 - 29480 La Roche Kervigon
La France Mutualiste - Siège social - Tour Pacific, 11-13 cours Valmy - 92977 Paris La Défense Cedex - Mutuelle nationale de retraite et
d'épargne soumise aux dispositions du Livre II du Code de la mutualité, immatriculée au répertoire SIREN sous le N° SIREN 775 691 132.



HOMMAGE A NOTRE COMPAGNON

RAYMOND LAGARDERE

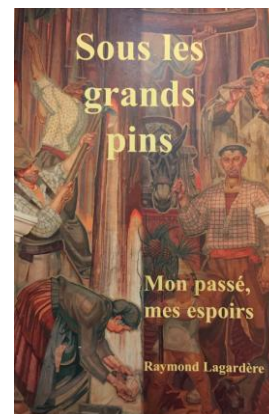
Raymond Lagardère nous a quittés ce samedi 6 janvier 2021.

Né en 1925 à Sore, dans les Landes, dans une famille de métayers gemmeurs, Raymond Lagardère s'indigne très jeune des injustices sociales. Formé aux vertus de l'école de la République et instruit par les engagements de son père dans le mutualisme et la coopération, il acquiert dès 1947 des responsabilités dans le mouvement syndical pour obtenir une plus juste répartition des revenus de la collecte de la résine et doter les résiniers d'une convention collective. De 1965 à 1990 (date de la disparition de la profession), R. Lagardère est le secrétaire général du syndicat des gemmeurs.

Il s'implique également dans la vie locale : 1^{ère} élection au conseil municipal de St Symphorien en 1959, son mandat sera ensuite renouvelé 7 fois pendant 42 ans. R. Lagardère n'a jamais brigué le mandat de maire (il a exercé la fonction d'adjoint dans divers domaines) car il a surtout tenu à rester résinier avant tout.

Il est également membre du Conseil Économique et Social (au niveau national) de 1975 à 1980 et continuera longtemps à s'intéresser aux travaux de cette institution notamment sur la question de l'usage des pesticides en forêt.

Car son combat va bien au-delà de la défense d'une profession. Pour lui, le maintien d'une activité de gemmage c'est aussi le maintien de la forêt et de l'attractivité des communes forestières et donc d'un certain cadre de vie.



Il le dit dans son ouvrage « *Sous les grands pins, mon passé, mes espoirs* » publié en 2015 (il a alors 90 ans) « *Notre pays c'est la course des vachettes, la richesse des champignons, la pêche dans les cours d'eau, les étangs, la mer, le jeu de quilles et rampeau, la pelote, la musique, le folklore, le sport...et la palombe* ».

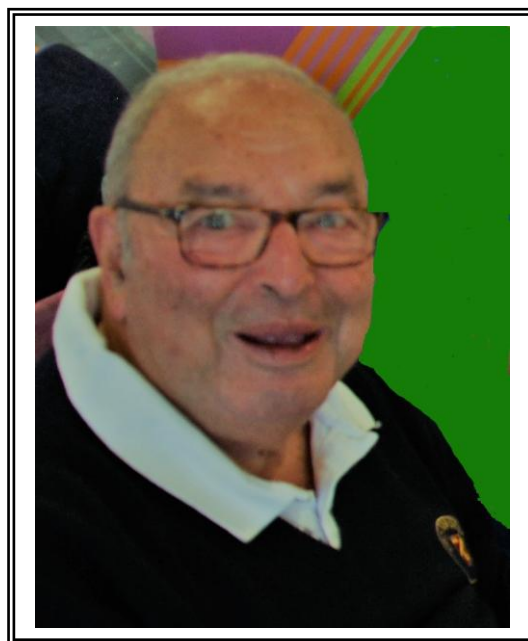
Son combat, ce sera aussi jusqu'au terme de sa vie d'ouvrir des perspectives à une activité qu'il savait « *délibérément abandonnée par les propriétaires forestiers qui lui préféraient les revenus réguliers et sans risques du bois de papeterie, et consciencieusement sabordée par les pouvoirs publics, qui raisonnaient selon une économie internationalisée faisant la part belle aux produits d'importation* » comme le précise le préfacier du livre.

Il sera donc le président d'honneur de l'association « *Gemme la forêt d'Aquitaine* » créée en 2014 pour mettre en commun les avancées, les recherches et les travaux permettant à la relance du gemmage de voir le jour : valoriser la production, organiser la filière, coopérer avec d'autres pays du sud-ouest de l'Europe en respectant des critères environnementaux et sociaux.

Pour lui le monde meilleur c'est celui qui respecte la devise de notre pays : Liberté - égalité-fraternité, « *on n'a pas terminé la révolution de nos anciens* » disait-il, en matière d'égalité et de fraternité « *on s'interroge encore* ».

Marie-Christine PLESSIET

**HOMMAGE A NOTRE COMPAGNON
LE DOCTEUR GEORGES BOUHANA**



Très engagé dans la défense des valeurs de la République, Georges Bouhana, ancien président de la Licra Bordeaux et Gironde, est décédé à l'âge de 85 ans. Cela s'est passé en novembre 2020 mais il n'est pas trop tard pour parler de ce grand personnage de notre Région. Il a contracté le Covid-19 et la maladie est venue à bout de lui en quelques jours.

Né en 1935 à Oran, Georges Bouhana a participé, aux côtés de Léon Lévy, ancien conseiller de la ville de Bordeaux, sous le mandant de Jacques Chaban-Delmas, à la création de la section girondine de la ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (Licra) dans les années 1960.

Ce chirurgien-dentiste bordelais intervient souvent en milieu scolaire pour défendre les valeurs de la République, prône le rapprochement des communautés. Il crée en 1978 le concours scolaire de la Licra qui, chaque

année, soumet un thème autour de la citoyenneté aux établissements girondins.

Cet homme n'a jamais cessé de s'engager. Il a voué sa vie à défendre la République", témoigne Sarah Bromberg, actuelle présidente de la Licra Bordeaux et Gironde.

"Il s'est toujours battu pour la paix et croyait en la bonté humaine, poursuit Sarah Bromberg. C'était un universaliste et un grand républicain. Une partie de la mémoire de la Licra s'en va avec lui."

La Licra sur Twitter dit son immense peine d'apprendre le décès de son ami Georges Bouhana et souligne « *qu'il était l'âme de la Licra Bordeaux et Gironde. Un militant engagé et remarquable. Nous perdons aujourd'hui un républicain de grande valeur.* »

FACE A LA PANDEMIE LA SECTION DE LA GIRONDE AGIT

La section Gironde de l'ANMONM, a pris l'initiative face à la pandémie de la Covid-19, de se placer aux côtés des personnels des hôpitaux de notre département. Pour cela, elle a fait réaliser une plaque de remerciements pour ceux qui s'investissent pleinement et sans compter pour les malades.

Par ce témoignage, les Compagnons de la Section Gironde ont voulu dire MERCI à tous ceux qui sont engagés dans cette lutte contre le virus qui frappe tant de nos concitoyens de tous âges, et sème la peur et l'inquiétude dans les familles.

Merci, cette chose essentielle à laquelle on pense souvent, mais que l'on oublie de dire tellement elle paraît évidente. Nous ne voulons pas tomber dans ce travers.

Notre Compagnon, le professeur de virologie Hervé FLEURY, rappelle souvent combien la vie des soignants, confrontés à ce virus, est stressante, mais ô combien dévouée à leurs professions.



Il dit par ailleurs tout l'espoir qui est le sien dans les vaccins qui seuls permettront de retrouver une vie plus normale, mais qu'il ne fallait en rien relâcher les efforts qui sont demandés à la population de notre pays.

La 1^{ère} des cérémonies de cette plaque a eu lieu le 15 décembre 2020 au centre hospitalier d'Arcachon en présence du Maire de la ville, président du directoire de l'hôpital, du maire de la Teste-de-Buch la commune sur la quelle est implanté l'hôpital, du directeur de l'établissement et des personnels soignants et non soignants. Deux cérémonies ont eu lieu à l'hôpital Charles Perrens à Bordeaux le 2 février et de Blaye le 15 mars.

Les prochaines cérémonies sont programmées dans les hôpitaux de Libourne, Cadillac et nous espérons pouvoir le faire à Robert Picqué, et au CHU de Bordeaux.

Cette plaque reprend la vision de l'Archange Saint Michel terrassant Lucifer, représenté par un dragon durant la guerre des anges au moment de la fin des temps. La couleur noire du dessin personnifie la période sombre que nous vivons et la couleur rouge de la croix sur l'écu, les services hospitaliers qui protègent Saint Michel et combattent à travers lui le virus. L'appellation Covid-19 est de couleur verte, comme celle de l'herbe coupée et rasée, qui repousse sans cesse. La croix au ruban bleu de France, est le symbole de l'ANMONM qui exprime sa reconnaissance au personnel des hôpitaux qui se bat pour sauver des vies. A cet égard nous remercions notre Compagnons Jean-Luc GERBER qui est le concepteur de cette plaque commémorative

Joël CABARDOS

BORDEAUX, BRUGES , LE BOUSCAT

Les temps que nous traversons ne sont pas de nature à favoriser le cœur de notre engagement et de notre action : rencontres- partages- moments chaleureux.....

Et pourtant, notre association reste bien vivante et doit assurer une de ses mentions essentielles : la solidarité.

Vous ayant rejoint récemment de manière active, je voudrais remercier et féliciter notre président de Section et les membres de l'équipe dynamique qui l'aide à animer notre précieux réseau.

Modestement, j'essaierai d'y contribuer malgré les circonstances qui nous interdisent pour l'instant, de nous retrouver.

D'abord, sur une idée de notre président, en mettant à profit la date anniversaire de chacun pour adresser un témoignage

d'amitiés à tous les compagnons du comité Bordeaux, Bruges, le Bouscat, et aussi s'assurer qu'ils sont entourés et n'ont pas besoin de notre aide.

Ensuite en animant régulièrement un petit groupe par visioconférence, qui permet au président départemental comme au président délégué d'organiser et de partager un suivi et une animation individuelle de nos compagnons. Certains, très âgés, isolés, ou démunis de moyens de communications commodes pour eux, ont peut-être besoin de nous. Il est sans doute, par ces temps difficiles, nécessaire, peut être indispensable, d'être encore plus près d'eux.

Je vous remercie de votre attention.

Le Président Délégué

Stéphan DELAUX

MERIGNAC – MARTIGNAS - SAINT MEDARD EN JALLE

Commémoration d'hommages aux morts pour la France Algérie, Maroc et Tunisie (5 décembre 2020)

La cérémonie de commémoration nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie s'est tenue le 5 décembre 2020 en fin de matinée à Mérignac en format restreint.

Madame Mauricette BOISSEAU, adjointe au Maire, représentait Monsieur Alain ANZIANI, Maire de Mérignac, Président de la Métropole Bordelaise. Étaient présents notamment le Colonel Pierre MADEJ, Commandant de la Base aérienne 106 « Capitaine Croci », les Présidents des



comités locaux des ordres nationaux de la Société des Membres de la Légion d'Honneur et de l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite accompagnés de leur porte-drapeau.

MERIGNAC - MARTIGNAS - SAINT MEDARD EN JALLE (suite)

Cérémonie commémorative du 11 novembre à Martignas-sur-Jalle

La commémoration de l'armistice du 11 novembre s'est déroulée cette année dans un format restreint en application de la circulaire préfectorale du 5 novembre 2020.

Un hommage émouvant a été rendu par les personnalités présentes : le Maire Jérôme Pescina, le Sénateur de Gironde Alain Cazabonne, le Conseiller départemental, le Chef de corps du 13ème RDP, le Colonel François Gilbert, la représentante du Commandant de la BA 106, M. Boidin Président de l'UNC locale, le Colonel (H) Pierre Sinagra Président délégué de la Société des Membres de la Légion d'Honneur, le Colonel (H) Didier Bury Président délégué du Comité Local de l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite,

M. Taury Président des Anciens Enfants de Troupe, 4 collégiens issus des classes « Défense et Sécurité globale » accompagnés de leurs professeurs et la Principale du Collège.



La Ville a proposé au public qui ne pouvait pas être présent au Monument aux Morts, de suivre cette cérémonie en direct sur Facebook et de lui permettre ainsi de rendre hommage à distance à nos morts pour la France.

PESSAC ET DES GRAVES

**Commémoration d'hommages aux morts pour la France :
Algérie, Maroc et Tunisie**

La cérémonie souvenir du 5 décembre fut célébrée par la décision du comité des Anciens combattants de Pessac en accord avec la mairie le 29 novembre en raison de l'occupation de l'espace par le marché hebdomadaire du samedi.



Elle se déroula conformément aux consignes sanitaires, en présence de Monsieur le Maire entouré d'adjoints et de conseillers qui déposèrent une gerbe de la ville en compagnie des autorités militaires et d'un vétéran d'Indochine.

Une magnifique gerbe fut déposée au pied du monument aux Morts par le Président délégué de l'ANMONM de Pessac et des Graves, Jean-Michel DIAGUE, entouré des présidents des Médaillés militaires ; des CPG-CATM-TOE et VG ; de la section locale de l'Union Nationale des combattants ; de la section locale des Croix de guerre et de la Valeur militaire.